

Mag' AGGLO 22

Le magazine de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

JUIN 2023

MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud Meuse



P.20 L'AGGLO ET VOUS

Tourisme :
**Cet été, partez à la (re)découverte
du territoire de l'Agglomération**

P.8

ILS FONT L'AGGLO

Projet Territoire :
présentation du dispositif

P.12

L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Budget primitif 2023

P.22

À DÉCOUVRIR

Pourquoi les abeilles
sont indispensables ?



Avec l'ensemble des élus communautaires nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter ce nouveau projet de territoire. Ce projet de territoire, c'est le travail concerté des forces vives de notre agglomération ainsi que de la réception de vos idées, de vos attentes et besoins du quotidien. C'est grâce à l'intelligence collective que nous avons construit cette ambition territoriale qui sera celle de l'agglomération pour les années à venir. Vous le savez, nous sommes un territoire authentique, fier de notre ruralité, qui a le souhait d'offrir une qualité de vie, une bienveillance et une offre de services à chacune et chacun d'entre vous, quel que soit votre âge, votre lieu de résidence ou votre profession.

Ce projet de territoire, c'est un projet d'unité au service de tous.

Nous avons la chance et nous devons nous en rendre compte, de vivre et d'évoluer au sein d'un environnement et d'un patrimoine qui ne demandent qu'à nous émerveiller. Au travers de ce projet de territoire, c'est donc notre identité que nous promouvons et que nous défendons. Cette identité, il nous reste désormais à encore mieux la valoriser et à l'exporter afin que nous puissions attirer et fixer de nouvelles populations, dans nos villes, dans nos villages.

Que nous puissions profiter d'une nouvelle démographie afin de régénérer notre économie et notre ambition industrielle.

L'accueil de nouvelles populations, de nouveaux partenaires économiques doit être une ambition légitime pour notre territoire. À cette ambition, que nous estimons nécessaire, nous souhaitons concilier toujours plus encore, une qualité de vie exemplaire.

C'est pourquoi nous nous mobilisons au quotidien afin de vous permettre un accès aux soins de qualité, que vous puissiez disposer d'infrastructures et de manifestations à la hauteur de vos attentes, que vous soyez sereins pour la sécurité et l'éducation de vos enfants ou petits-enfants. En somme, vous l'aurez compris, ce projet de territoire que nous vous présentons, nous souhaitons que ce soit le fil rouge d'un territoire heureux où vous y serez épanouis.

Nous avons besoin de vous pour aspirer au meilleur.

Vous pouvez compter sur chacune et chacun d'entre nous pour y consacrer toute notre énergie.

**Martine Joly,
Présidente de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud**

SOMMAIRE

P.4



L'AGGLO ET VOUS
Sur les réseaux

P.6



PORTRAIT DE COMMUNE
La commune de Nantois

P.8



ILS FONT L'AGGLO
Projet Territoire : Meuse Grand Sud, déterminer à agir pour notre avenir !

P.12



L'AGGLO À VOS CÔTÉS
Budget primitif 2023

P.14



L'AGGLO ET VOUS
Nouveaux véhicules, nouveaux services !

P.16



L'AGGLO ET VOUS
Quand nos déchets deviennent des ressources...

Mag'AGGLO

ÉDITEUR : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS :** Service communication (S. TURAN - communication@meusegrandsud.fr, les services communautaires ont collaboré à ce numéro) **PHOTOS :** service communication **CRÉATION GRAPHIQUE :** agencescoopcommunication -13350-MEP **IMPRESSION :** InterPrint **DÉPÔT LÉGAL N°** ISSN : 2270-2679 • à parution **DISTRIBUTION :** La Poste.

laisser place
pour PEFC
mis par
l'imprimeur



Sur les réseaux

Facebook



@Cim/Conservatoire Intercommunal de musique



Concert avec le Chœur Nancy

Retour en image sur le concert donné par l'ensemble polyphonique du CIM, le Chœur Nancy Ducale et les solistes de l'orchestre de chambre de Nancy le 26 mars dernier à l'église Saint-Jean. Cette organisation a eu lieu en partenariat avec Patrimoines en Barrois.



Facebook

@MeuseGrandSud Bar-le-Duc



Salon de l'habitat et du développement durable

Une nouvelle édition du salon de l'habitat et du développement durable a eu lieu les 27 et 28 mai dernier à la Barroise. C'est un rendez-vous incontournable des professionnels de l'habitat, de la construction, de la rénovation et amélioration de l'habitat avec les porteurs de projet.



Facebook

@Musée barrois



Le Musée barrois expose

L'exposition « Le Grand Nord au Musée barrois » a été présentée à la médiathèque Jean Jeukens de Bar-le-Duc jusque fin mai dernier.

En 2022, le Musée barrois a acquis un ensemble d'objets et de documents relatifs aux Netsilik, peuple inuit du Grand Nord canadien. En exemple, des miniatures d'armes et d'objets liés à la chasse témoignent des modes de vie en cours au début du XX^e siècle dans ces contrées au climat extrême, tout en reflétant la vie culturelle.

Projet CTEAC des médiathèques

Inauguration du projet par les élus le 12 juin dernier. « Monumentale mappemonde » métallique, un beau projet réalisé avec la participation des 45 élèves du lycée Ligier Richier de Bar-le-Duc et l'artiste Valentin Monninc dans le cadre du CTEAC de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.



Facebook



@Médiathèques Meuse Grand Sud



Twitter

@meusegrandsud



Réunion de travail

Mobilisation des élus pour déterminer de nouvelles formations avec l'Université Lorraine. L'accessibilité à l'enseignement supérieur et l'accompagnement de nos étudiants sont une priorité pour notre territoire et la réussite universitaire de notre jeunesse.

Sur le territoire



Salon à la Barroise
Le premier salon Rock'n Beer à la Barroise de Bar-le-Duc en mars dernier, un événement convivial et festif avec la participation de 3 000 personnes environ.



Festival Bar-le-Duc RenaissanceS 2023
Comme chaque année, l'équipe du Festival RenaissanceS a donné rendez-vous aux festivaliers du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2023 à Bar-le-Duc.



Concours de fleurissement
Lancement du concours de fleurissement par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, ouvert à tous les habitants du territoire. L'objectif, développer et promouvoir le fleurissement afin d'améliorer le cadre de vie dans les 33 communes en rendant le territoire plus attractif et accueillant.



Evobus à Ligny-en-Barrois – un fleuron de l'économie du territoire
Martine Joly, présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud et les élus de Meuse Grand Sud, ont participé à la journée de l'électrification de l'entreprise Evobus le 3 avril dernier. La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est fière d'apprendre que Mercedes-Evobus va bénéficier de 50 millions d'euros d'investissement avec à la clé 250 emplois supplémentaires et des bus sans émission de CO₂ à partir de 2030. Nous sommes fiers de compter sur le savoir-faire des salariés d'Evobus sur notre territoire !

La commune de Nantois

Nantois, commune située dans la vallée du Noy ou « ruisseau des grandes fontaines », est enjambée, au cœur du village par un petit pont dit « des romains ». La commune a su garder son image de « village refuge » où il est encore possible de vivre dans une certaine quiétude. À ce jour, Nantois compte 90 habitants qu'on appelle les Nantoyens.

Côté histoire

Proche de la cité romaine de Nasium qui occupait le site du village actuel de Naix-Aux-Forges, Nantois a dû être habité à l'époque gallo-romaine. Au XIII^e siècle, le village fait partie du comté de Ligny, dont plusieurs seigneurs particuliers se partagent son territoire, comme le chevalier Baudoin de Nantoye en 1219.

En 1711, le village est rattaché au comté et à la prévôté de Ligny, au bailliage de Bar, au présidial de Châlons et au diocèse de Toul. Au XX^e siècle, Nantois est le siège d'une forge prospère, dirigée par la famille Bradfer qui y construit le château de la RAFFE, suite au mariage du maître de forges Jean-Baptiste Bradfer avec Marie-José Burnel, fille d'un riche agriculteur de Nantois.

C'est en 1833 que naît leur fils, Ernest Bradfer. Il devient Conseiller d'Arrondissement puis Maire de Bar-le-Duc de 1879 à 1882. La famille fonde les forges de Bar-le-Duc.

Si les forges dites « de Naix » sont situées sur le territoire de Nantois et non de Naix-Aux-Forges, l'origine remonte au découpage administratif des territoires revu par l'Assemblée Constituante sous la Révolution.

La principale richesse de Nantois a été source des grandes fontaines, une eau généreuse et de qualité, distribuée par accords communaux à des villages aux ressources en eau insuffisante. Aujourd'hui, cette source est gérée par le Sivom des 4 cantons et la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

À Nantois, on s'installe par « coup de cœur ». En effet, situé non loin des commerces, des services et des lieux d'emplois (5 km de Ligny-en-Barrois), le village compte très peu de biens immobiliers à vendre et aucune possibilité d'extension pour la construction de lotissement pavillonnaire.

Le village, n'est accessible que par une route qui serpente sur environ 1 kilomètre ainsi hors de portée de vue des axes routiers. C'est pourquoi, Nantois est un peu « le bout du monde » qui préserve un paysage bucolique.

Côté patrimoine

- **L'église Saint-Martin XVI^e-XVII^e-XIX^e siècle** : église à vaisseau central et unique possède un chevet plat ouvert d'un oculus qui éclairait à l'origine l'armoire eucharistique.
- **Saint-Martin XVI^e siècle** : une statue aux traits doux et ronds, autrefois placée au-dessus du portail d'entrée de l'église. Elle représente Saint Martin en légionnaire romain, à cheval, partageant son manteau avec un mendiant parfois assimilé au Christ.
- **Retable Saint-Laurent 1636** : la principale caractéristique de ce retable est la richesse de sa polychromie qui semble contemporaine de la réalisation de l'œuvre. Illustrant, le patron des pauvres et des mendiants, martyrisé à Rome en 258 sous l'empereur Delius.
- **Porte XVIII^e-XX^e siècle** : située au 2, rue Basse, cette maison serait l'une des plus anciennes du village. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, elle possède sa grange, dont l'accès se fait par une large porte.
- **Le château de la Raffe XIX^e siècle** : édifié par la famille Bradfer, il est situé à proximité de la fonderie.
- **Vitrail XIX^e-XX^e siècle au château de la Raffe** : de nombreux vitraux, inspirés du mouvement artistique Art Nouveau (1880-1910) et de l'École de Nancy, ornent les fenêtres de la propriété.
- **Lavoir XIX^e-XX^e siècle** : situé à proximité du pont, un joli petit lavoir construit avec des tuiles dites « de bourgogne ».

Côté association

Le village a une association, la société de chasse de Nantois, liée à celle de Villers-le-Sec qui rythme les saisons. Toutefois, la commune rassemble les habitants autour de dates importantes notamment les fêtes des Grand-Mères et des Mères, Pâques, Noël, l'occasion de permettre à la population locale de se divertir tout en redonnant vie à la commune.



4 ESPACES REMARQUABLES



Le pont de Nantois



L'église Saint-Martin



Le verger de Nantois



Le Retable Saint-Laurent

PORTRAIT DE COMMUNE



Le conseil municipal

Maire, M^{me} Marie-Françoise NAVELOT
1^{er} Adjoint, M. Patrick GIRROUARD
Conseillère, M^{me} Annie BURNEL
Conseiller, M. Benjamin CORNOT
Conseiller, M. Xavier GETTLIFFE
Conseiller, M. Yoann JEANDET
Conseillère, M^{me} Aurélie TIMMERMAN



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

- Le transport scolaire : 12 abonnés scolaires pour l'année scolaire 2022-2023
- Les déchets : ramassage des ordures ménagères, du tri et du verre. Collecte des encombrants sur rendez-vous.

MAIRIE - Infos pratiques

Mairie de Nantois
2 rue Basse
55500 NANTOIS
Email : mairie.nantois@wanadoo.fr
Tél. 03 29 78 47 57

Horaires d'ouverture de la mairie (sous réserve de changements)

Mardi : 14h00 à 18h00
Jeudi : 9h00 à 12h00



La carte d'identité de Nantois

Intercommunalité : l'une des 33 communes membres de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

Altitude : Min. 234 m / Max. 342 m

Superficie : 6,05 km²

Nom des habitants : Nantoyens, Nantoyennes

Démographie : 90 habitants

Projet de territoire : Meuse Grand Sud, déterminée à agir pour notre avenir !

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est née de la fusion des communautés de communes de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois en 2013. Elle regroupe 35 368 habitants et 33 communes sur un territoire dynamique qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie tout en développant l'économie. Située au cœur de la région Grand Est, elle s'étend sur un territoire de 400 km² et se trouve à moins de 30 minutes de la gare TGV.



Qui fait quoi ?

Les communes

Les communes gèrent en priorité des services de proximité :



La vie associative



Les centres de loisirs



L'enfance



L'école



La voirie



La jeunesse

L'Agglomération

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a vocation à s'occuper de la cohérence du territoire :



Le développement économique



La protection de l'environnement



La gestion des déchets



La gestion de l'eau



La petite enfance



L'urbanisme



La mobilité



Le tourisme



La santé



L'habitat

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Culture et sport

- 1 musée
- 1 salle multifonction
- 1 théâtre
- 2 médiathèques
- 2 écoles de musique
- 2 centres nautiques
- 4 gymnases

Services sociaux et santé

- 1 EHPAD
- 1 résidence autonomie
- 1 service de soin à domicile
- 2 maisons France Services
- 1 CIAS avec deux antennes (Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc)
- 1 maison de santé
- 2 points de télé-médecine

Transports

- 4 lignes de transports urbains
- 9 lignes de transports scolaires
- 3 véhicules de transport à la demande
- 1 service de location de vélo
- 1 service d'autopartage

Petite enfance, enfance et jeunesse

- 3 crèches
- 4 maisons d'assistantes maternelles

Économie

- 37 zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales
- 27 000 emplois en 2021
- 6,7 % taux de chômage en 2021



POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a initié l'élaboration de son projet de territoire communautaire en 2018 afin d'inscrire son action dans des priorités de moyens et longs termes partagés avec les acteurs locaux.

Un projet de territoire pour quoi faire ?

• Définir un cap pour le territoire partagé avec l'ensemble des élus, citoyens et partenaires publics et privés.

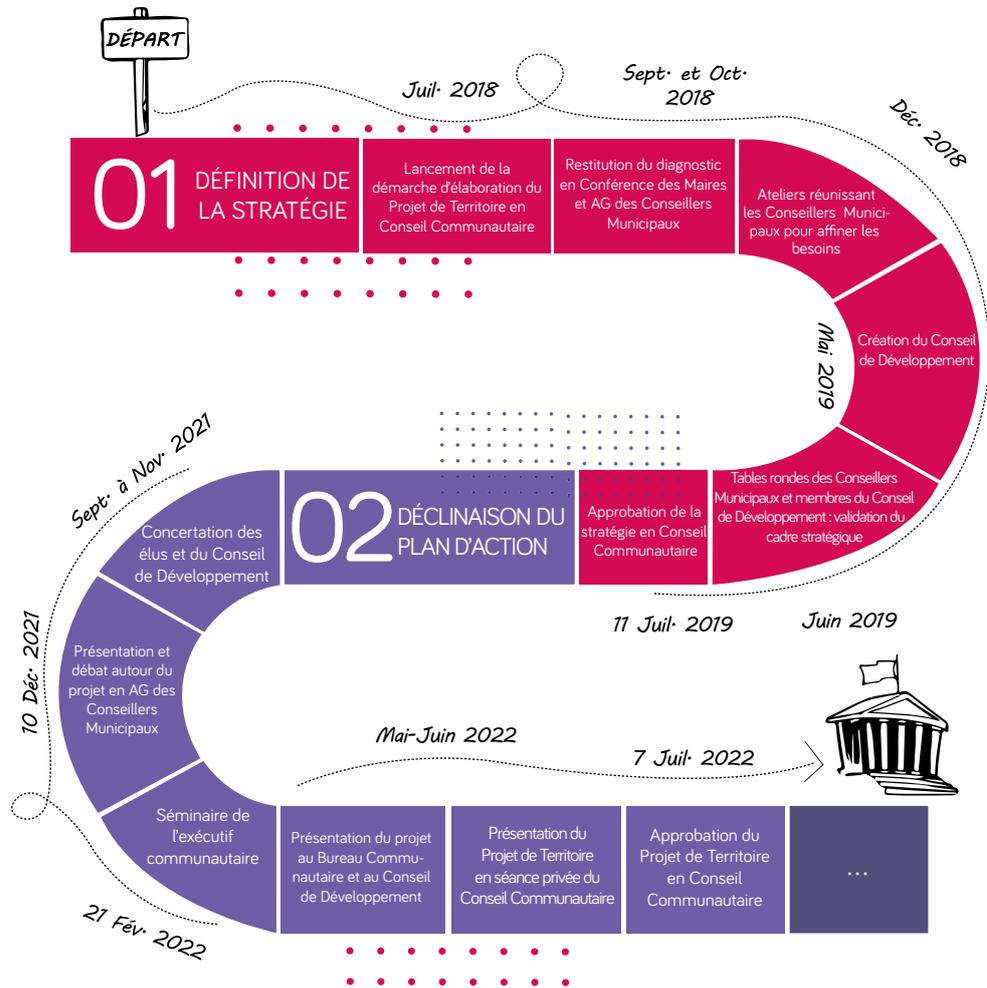
- **Faire rayonner le territoire** en se dotant d'un document qui pourra être partagé avec les partenaires.
- **Donner un cadre à décliner** par les élus et services dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques sur le territoire.
- Permettre à la Communauté d'Agglomération d'être **force de proposition** dans le cadre des négociations liées à la fiscalité Cigéo.

LES ÉTAPES DU PROJET

L'élaboration du projet de territoire a été réalisé en deux phases :

- la phase de diagnostic du territoire et d'élaboration de la stratégie générale,
- la phase opérationnelle avec la déclinaison du plan d'action.

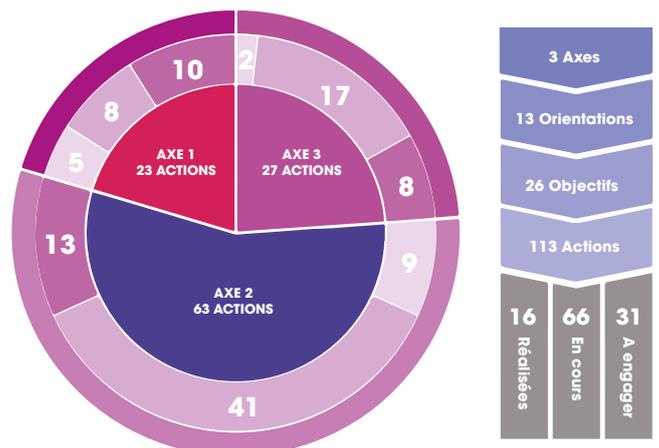
Ce projet a été élaboré en concertation avec les forces vives du territoire, représentants des communes et du tissu économique, social et associatif au travers du Conseil du Développement.



UNE STRATÉGIE ARTICULÉE AUTOUR DE TROIS AXES...

Ces trois grands axes sont déclinés opérationnellement en orientations, objectifs et actions. Suite à la concertation menée en 2021, le plan d'action comporte 113 actions dont 16 sont réalisées, 66 sont en cours de réalisation et 31 restent à engager.

- RÉALISÉES
- EN COURS
- À ENGAGER



LES TROIS AXES ET DES EXEMPLES CONCRETS

AXE 1 Une politique ambitieuse de développement économique, touristique et numérique

Face aux constats du déclin démographique, de l'exode des étudiants et des jeunes actifs vers les pôles métropolitains, les élus communautaires souhaitent formaliser une stratégie de reconquête pour assurer l'avenir du territoire. Cette ambition porte sur le renforcement de l'attractivité économique et touristique du territoire, le développement de l'offre de formation pour répondre aux besoins du tissu économique local et le développement des usages du numérique. Le développement économique du territoire est un axe prioritaire pour la Communauté d'Agglomération.



Soutenir les entreprises

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération a mis en place un dispositif de soutien aux PME-TPE. Ce dispositif permet d'accompagner les projets d'investissement des entreprises du territoire. Il a d'ores-et-

déjà permis d'accompagner 104 projets pour un montant total de 378 375 € d'aides versées. La Communauté d'Agglomération cherchera à identifier les thématiques à enjeu et à déployer des dispositifs complémentaires pertinents.



Soutenir la mise en tourisme du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée

La Communauté d'Agglomération a accompagné la création d'une gare d'accueil et des infrastructures nécessaires au fonctionnement du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée (CFHVS). La Suzanne transporte les voyageurs depuis l'été 2021 en complément de l'activité de

vélorail qui permet de rejoindre la forêt de Massonges au départ de Bar-le-Duc. L'Agglomération poursuit son soutien à ce projet par l'attribution d'une subvention de fonctionnement permettant à l'association de faire la promotion de ses activités.

AXE 2 Une Agglomération au service de ses habitants dans un cadre privilégié et respectueux de l'environnement

Renforcer l'attractivité du territoire, c'est renforcer la qualité du cadre de vie, les services à la population et profiter du positionnement géographique de l'Agglomération. Du développement économique, aux politiques culturelles, sportives ou de logement, tous les champs d'action sont activés par l'Agglomération pour assurer aux citoyens un cadre de vie épanouissant à tous les âges. Face aux conséquences du dérèglement climatique et aux récentes crises sanitaires, une politique ambitieuse en matière de transition écologique est portée par l'Agglomération pour répondre aux besoins de la population en matière énergétique, assurer un cadre de vie de qualité, renforcer la résilience du territoire et encourager une mobilité durable.



Adopter et mettre en œuvre un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un outil de pilotage des politiques de transition écologique. Son élaboration a été confiée au Pays Barrois afin de mener une action cohérente à l'échelle du sud meusien. Le plan d'action a été adopté en début d'année 2023. Il visera à renforcer la politique d'animation en faveur du développement durable, en s'appuyant sur des actions existantes dans le domaine de la réduction des déchets par exemple et en approfondissant d'autres domaines : animations autour de l'habitat, des mobilités ou de la consommation d'eau.

Pour approfondir :
<https://www.planclimat-pays-barrois.com/public/>



Participer au financement de l'aménagement de la RN135

La RN135 est l'axe routier structurant majeur du territoire. Toutefois, cette route n'est plus adaptée à la circulation qu'elle accueille, ce qui la rend accidentogène et nuit à la déserte du territoire de l'Agglomération depuis la RN4. La Communauté d'Agglomération apporte un concours financier à l'État dans le cadre du projet de création d'un nouvel échangeur à Ligny-en-Barrois et d'un contournement de Velaines.

AXE 3 Une Agglomération de partage, d'échanges et de dialogue

Le troisième pilier vise à assurer les meilleures conditions de réalisation du projet de territoire pour en favoriser sa réussite. Il s'agit de mobiliser autour du projet d'Agglomération l'ensemble des moyens de la collectivité, qu'ils soient humains (élus et administration), matériels ou financiers.

La Communauté d'Agglomération s'engage à exercer ses activités publiques de manière efficace et efficiente, au-delà de son territoire unique et ignore les frontières traditionnelles entre secteur public et privé. À cet égard, l'action publique va acquérir pragmatisme et performance.

Permettre l'émergence des projets communaux via un fonds de concours

Chaque année, la Communauté d'Agglomération accompagne la réalisation des projets des communes membres par l'attribution de fonds de concours. Cette participation financière aux initiatives communales permet de soutenir l'investissement et le développement local. Sur la période 2015-2022, 84 projets ont été accompagnés pour un montant total de 1 275 417,57 € d'aides versées et 12 619 591,84 € de travaux réalisés dans les communes.



Assurer des visites régulières dans les communes

Des échanges réguliers entre la Communauté d'Agglomération et les communes sont essentiels pour assurer un fonctionnement apaisé et répondre aux problématiques de chacun.

Ces échanges recouvrent deux volets :

- volet politique : visites de communes réalisées par la Présidente et l'exécutif, selon un programme déterminé ;
- volet technique : visites régulières dans les communes, pour appréhender in situ l'impact des politiques communautaires, en complément des réunions centralisées.



Interview avec M. RIEBEL

• En quoi le projet de territoire est-il important pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ?

Le projet de territoire définit la stratégie de développement du territoire pour les années à venir. Il s'agit d'une vision partagée entre élus communautaires et municipaux et acteurs du territoire, représentants du tissu économique, social et associatif. Ce projet doit permettre de favoriser le développement et l'attractivité du territoire autour de trois axes : le développement économique, l'amélioration du cadre de vie et une coopération intercommunale renforcée.

• Quels sont les grands enjeux identifiés dans ce projet de territoire ?

Le projet doit répondre à des enjeux majeurs pour le territoire, identifiés lors du diagnostic et de la concertation des acteurs locaux :

- renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire,
- améliorer le cadre de vie,
- œuvrer pour un territoire durable,
- assurer la promotion et le rayonnement du territoire,
- renforcer la coopération intercommunale.

• Quelle leçon tirez-vous de la large concertation qui a conduit à l'élaboration de ce projet ?

La concertation menée en 2021 a permis d'associer les forces vives et les élus du territoire par la tenue de deux ateliers des conseillers municipaux du territoire et trois réunions du Conseil de Développement.

Ces échanges ont été riches et ont permis d'exprimer les besoins du territoire qui ont été pris en compte dans l'élaboration de la stratégie et du plan d'action du projet de territoire. Afin de pouvoir adapter le projet aux évolutions économiques et sociales du territoire, une commission composée d'élus et de représentants du Conseil de Développement va être mise en place. Elle sera chargée du suivi, de l'évaluation et de l'actualisation du projet.



Michel Riebel, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud en charge du projet de territoire

Budget primitif 2023

Le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a été adopté par les élus communautaires, le 6 avril dernier.

Ces 2 dernières années, les budgets ont été difficiles à équilibrer compte tenu de la crise sanitaire liée à la covid 19. Alors que l'on pouvait raisonnablement penser que nous allions sortir de ces années sombres, la crise en Ukraine et son corollaire le surcoût de l'énergie ont véritablement plombé le budget 2023.

Les contraintes ont été fortes :

- 800 000 € de surcoût pour l'énergie rien que pour le budget principal,
- revalorisation de la valeur du point d'indice de nos agents,
- une inflation largement supérieure à 6 %.

Alors que l'État n'a pas aidé notre collectivité pour compenser ces fortes hausses, les élus et les services communautaires ont dû faire des efforts, dans leurs compétences respectives, pour compenser les nouvelles charges par des économies sur les dépenses liées au fonctionnement général de l'Agglomération. Et ce, sans remettre en cause les services à la population.

Le budget a ainsi pu s'équilibrer SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITE.

Toutefois, nous avons dû malheureusement augmenter le tarif de l'eau et de l'assainissement. Comme tous les services annexes, ce budget doit réglementairement équilibrer ses dépenses par le prix de vente du m³ de l'eau. Sur un budget d'environ 10 millions d'euros, le surcoût de l'énergie s'élèvera à 2 millions. Ajouté à cette hausse, l'inflation et la revalorisation du point d'indice nous ont obligés à augmenter le prix de l'eau de 29 %. Il va de soi que pour 2024, si le coût de l'énergie baisse, nous reconsidérerons d'autant le prix de l'eau.

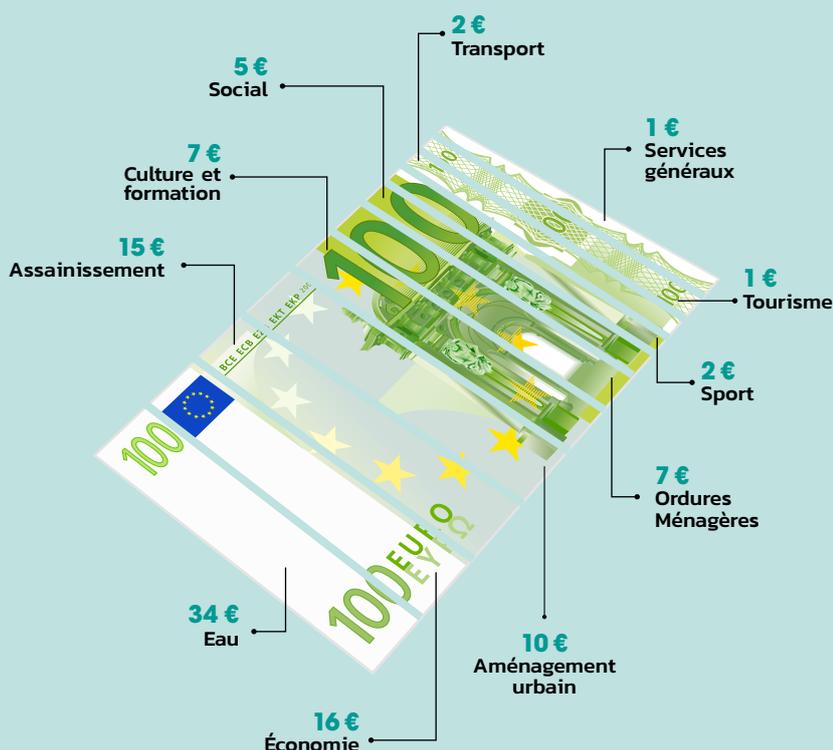
Tous ces efforts vont permettre **de maintenir une capacité d'autofinancement tout juste suffisante pour assurer un fonctionnement normal des services de la Communauté d'Agglomération.**

L'équilibre ainsi trouvé du budget primitif 2023 nous permettra d'engager dans les années à venir un ambitieux programme d'investissements permettant ainsi d'accentuer l'attractivité de notre territoire et de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Bernard DELVERT
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
en charge des finances et de
l'administration générale.



Répartition des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT



67,80 M€

IMPÔTS LOCAUX

Dont impôts payés par les ménages

- Taxe foncière
- TH sur résidences secondaires (dont impôts payés par les ménages)
- TEOM
- Fraction de TVA nationale

Dont impôts payés par les entreprises

- CFE
- TASCOM
- IFER
- Versement mobilité



18 264 000 €
prévus en 2023

TARIFICATION DES SERVICES

certains services font l'objet de budgets annexes ; OM, eau, assainissement

- Redevance spéciale OM
- Tarif eau
- Tarif assainissement
- Tarif Agglomération : centre nautique, CIM...
- Tarif CIAS : portage repas, multi-accueil...



11 373 000 €
prévus en 2023

DOTATION ÉTAT, COMMUNES ET RESSOURCES PROPRES

- Participations des communes
- Dotation État
- Autofinancement



11 997 000 €
prévus en 2023

AUTRES RECETTES

Subventions reçues sur budgets annexes et CIAS. Loyers perçus, remboursement frais de personnel, financement de l'investissement...

Les principales **RECETTES** du **BUDGET** de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

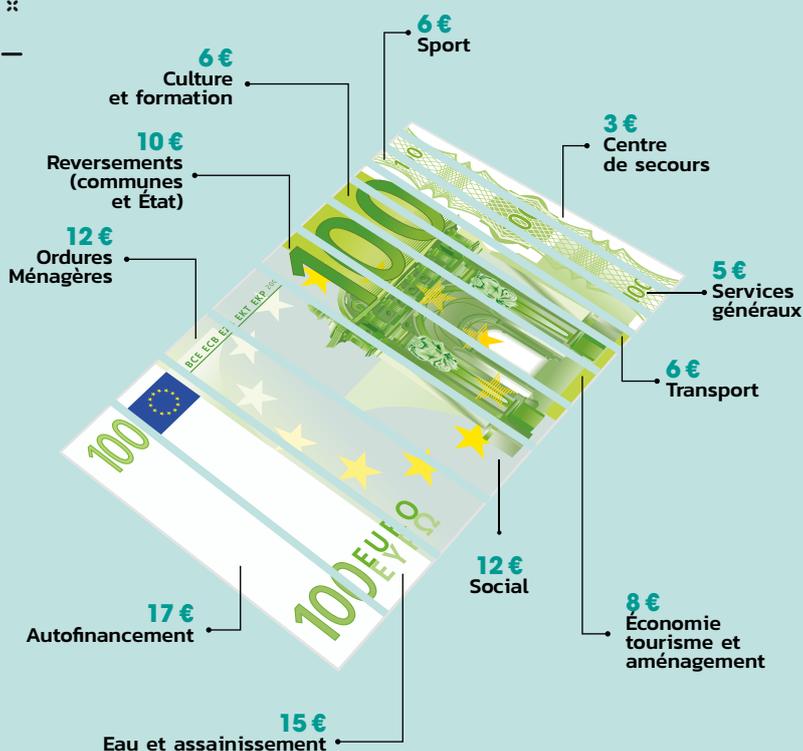
CES TROIS RESSOURCES REPRÉSENTENT :

84,39 %

DES RECETTES RÉELLES



Répartition des DÉPENSES de FONCTIONNEMENT



Fonctionnement



49,34 M€

Investissement



18,46 M€

NOUVEAUX VÉHICULES, NOUVEAUX SERVICES !

Le transport collectif est au centre de la politique de la Communauté d'Agglomération avec un accent porté sur le développement durable. Avec son délégataire Transdev, Meuse Grand Sud continue à faire évoluer son offre de transport, à renforcer la sécurité dans les transports et à améliorer l'accessibilité des usagers à bord des véhicules du réseau TUB.

UN RÉSEAU BIEN MAILLÉ SUR LE TERRITOIRE

Les 33 communes qui constituent la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, bénéficient d'une offre de transport qui couvre l'ensemble du territoire avec ses : **4 lignes régulières, 2 lignes renforts, 9 circuits scolaires, 2 navettes à destination des établissements scolaires de Bar-le-Duc et son service de transport à la demande.** D'ailleurs, la collectivité veille à l'évolution constante du réseau pour tendre vers une meilleure desserte afin de gagner en rapidité, en fréquence et répondre aux besoins de mobilité des habitants de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

DES NOUVEAUX VEHICULES POUR LE RÉSEAU TUB !

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a souhaité, dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public, à ce que le parc véhicules du réseau TUB soit renouvelé.

Le délégataire s'est engagé à se doter d'un parc véhicules plus vertueux pour l'environnement : **8 nouveaux bus EVOBUS** disposant de la dernière version de motorisation Euro 6 vont ainsi être mis en circulation. À souligner que, les élus ont également fait le choix de la motorisation électrique pour les véhicules 9 places destinés au transport à la demande (TAD).



RENOUVELLEMENT DES AUTOCARS SCOLAIRES

Plus de la moitié du parc des véhicules scolaires, identifiable par sa couleur jaune, a été renouvelé par des véhicules plus récents, plus confortables et moins polluants (Euro 6). Le parc scolaire est composé d'un mixte des véhicules actuels et de nouveaux véhicules de type Evobus Intouro Scolaire.

PLUS DE CONFORT, PLUS DE PLACES ASSISES DANS LES BUS

En plus d'avoir augmenté l'offre de transport avec l'ajout de services supplémentaires (notamment en début et fin de journée sur la ligne régulière 1) et d'avoir créé de nouveaux arrêts (arrêts Tilleuls, Acacias et arrêts TAD des Terres de Véel), les nouveaux véhicules TUB sont plus confortables et ont une plus grande capacité d'accueil.

- **Sur la ligne 1**, le choix de faire circuler un véhicule d'une plus grande capacité permet de doubler le nombre de places assises. Il est plus conforme à la spécificité de cette longue ligne avec une amélioration du confort à bord pour les usagers.

- **Sur la ligne 2**, les nouveaux bus sont plus grands avec le passage d'une capacité d'accueil de 85 à 112 voyageurs.
- **Sur la ligne 3**, c'est le nombre de bus qui évolue avec l'arrivée d'un troisième bus sur la ligne de renfort 3, qui vient compléter le cadencement des 2 autres véhicules, avec une liaison directe de Behonne vers le cœur de ville de Bar-le-Duc.
- **Sur la ligne 4**, les usagers disposeront d'un bus de même capacité avec 85 places mais le véhicule sera plus vertueux avec une motorisation hybride (thermique Euro 6 et électrique).



NOUVEAUX VÉHICULES POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Les 3 véhicules légers 9 places utilisés pour le transport à la demande vont également être remplacés par des véhicules plus confortables et facilitant l'accessibilité des voyageurs. À ce jour, un seul véhicule dispose pour le moment d'une motorisation électrique, mais à terme, l'ensemble de la flotte sera convertie à cette énergie.



TOM VOUDRAIT SAVOIR OÙ EST SON BUS SUIVI EN TEMPS RÉEL



LES NOUVEAUX BUS TUB CONNECTÉS

Moins polluants, plus confortables, et même connectés, les bus entrent peu à peu dans une nouvelle ère. Pour avoir une flotte efficace de transport en commun, la Communauté d'Agglomération ne lésine pas sur les moyens ! Les bus sont désormais équipés de nouveaux pupitres billettique, de girouettes dynamiques extérieures indiquant la direction du bus, de bandeaux lumineux d'information avec les prochains arrêts, d'équipements sonores et de vidéoprotection.

Les évolutions techniques de ces bus connectés permettront aux conducteurs de pouvoir, grâce à une seule manipulation de « prise de service » sur leur smartphone, de mettre en service toutes les autres fonctionnalités et de déclencher :

- la position géolocalisée ;
- la mise en service des informations sonores et visuelles Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageur (girouettes et écrans) ;
- l'activation de l'alerte avance/retard pour aider à la régulation ;
- la mise en service du système billettique pour la vente et les validations.

Simple et efficace, les données sont sécurisées !

PYSAE - INFORMATION EN TEMPS RÉEL DE PASSAGE DES BUS SUR SMARTPHONE

Mon bus arrive-t-il ? Oui, il est là dans 5 minutes !

Grâce à l'application PYSAE, d'un seul coup d'œil, le voyageur a connaissance de la localisation en temps réel de son bus.



À noter que l'identification des bus passe également par leur apparence. Identifiable par un code couleur selon la destination, les véhicules du réseau TUB ont également été restylisés à l'image du territoire avec des illustrations personnalisées pour chacune des quatre lignes du réseau.

NOUVEAU SITE INTERNET TUB

L'information en temps réel des bus est également disponible sur le nouveau site www.bus-tub.com

Le nouveau site Internet propose également les informations trafic en cas de perturbation, le fil d'actualité Facebook, un calculateur d'itinéraire et une nouvelle plateforme de vente en ligne des abonnements.

Plus moderne et plus intuitif, il met également en avant les nouvelles solutions de mobilités, avec des onglets dédiés aux services TAD, à la location de vélos et aux véhicules autopartagés, en partenariat avec Citiz Grand Est.



AGENCE TUB
 6 PLACE DE
 LA RÉPUBLIQUE
 55000 BAR-LE-DUC
 03 29 45 45 45
WWW.BUS-TUB.COM

Quand nos déchets deviennent des ressources...

On dit souvent que la nature ne sait pas détruire certains déchets comme le verre, le plastique... Pour récupérer les matières premières et protéger la planète, trions nos déchets ! Barquettes, films en plastique, objets métalliques, vêtements dans les bornes de tri « Emballages à recycler »... Découvrez les erreurs que l'on fait fréquemment et adoptez les bons gestes de tri.

La Communauté d'Agglomération a étendu les consignes de tri

Le tri existe depuis des décennies. Il est rentré dans les habitudes de la plupart des foyers français. La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a fait évoluer les consignes de tri en 2021 pour faciliter les gestes de tri. Mais l'extension des consignes de tri ne permet pas de mettre tout type de déchets dans le bac ou sac jaune. En effet, de nombreuses erreurs subsistent et impactent la qualité du tri.

Ces incivilités ont un triple impact :

- **environnemental** : on prive ces déchets d'une potentielle nouvelle vie ;
- **financier** : chaque erreur de tri a un coût important pour la collectivité et l'utilisateur ;
- **humain** : des hommes et des femmes œuvrent dans les centres de tri pour valoriser le maximum de nos déchets. Respecter les consignes de tri, c'est aussi les respecter !

Attention : si des erreurs sont décelées par les agents lors de la tournée, ils ne collecteront pas le bac ou le sac concerné. L'utilisateur devra retirer les erreurs pour que la collecte puisse à nouveau avoir lieu.

Parmi les erreurs les plus fréquentes relevées par les équipes de collecte, on retrouve principalement :

ERREUR DE TRI N°1 : Les mouchoirs en papier

-> Même s'il y a le mot « papier » dans mouchoir en papier, il n'est pas recyclable comme le papier dit graphique. Cela vaut aussi pour l'essuie-tout, les lingettes ou les masques.

BON À SAVOIR : Leur qualité absorbante ne permet pas le recyclage et vient polluer la chaîne du tri en arrivant au centre de tri. Les agents du tri ont aussi le risque d'être contaminés par les microbes et agents pathogènes présents sur ce type de déchets.



L'AGGLO ET VOUS

ERREUR DE TRI N°2 :

Les papiers déchiquetés ou froissés

- > Pas de boules de papier.
- > Pas de papier déchiré en petits morceaux.

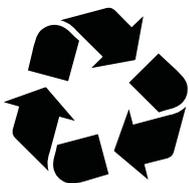
BON À SAVOIR : Pourquoi ? Car le papier froissé prend trop de place. Les petits bouts de papier s'éparpillent et sont très difficiles à manier par les industriels. Par ailleurs, la découpe d'un papier en petits morceaux réduit la longueur de ses fibres qui deviennent dès lors plus difficiles à recycler...

ERREUR DE TRI N°3 :

Les emballages mal vidés ou trop souillés

- > Il est important de veiller à la propreté des emballages sans pour autant les laver. Un emballage non vidé viendra souiller les autres déchets du bac et ne permettra pas d'être recyclé en totalité. Votre geste de tri sera perdu...

BON À SAVOIR : Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez, vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.



ERREUR DE TRI N°4 :

Les emballages bi-matière

- > Boîte de fromage en carton et bois ou bocal de confiture par exemple.

BON À SAVOIR : Il est important de séparer les matières :

- Pour la boîte à fromage, c'est carton au tri et bois pour le barbecue ou OM.
- Pour le bocal de confiture, c'est verre dans le conteneur à verre et le couvercle en métal dans le bac de tri.

ERREUR DE TRI N°5 :

La litière pour chat

- > Inutile de confirmer que cela ne se recycle pas et pourtant, elle est légitime dans les bacs de tri.

BON À SAVOIR : La litière doit être mise en sac soigneusement fermé et déposée exclusivement dans le bac d'ordures ménagères.

ERREUR DE TRI N°6 :

Les textiles

- > Il n'est pas rare de trouver du textile ou des chaussures dans le bac de tri. Si ceux-ci ne sont pas en bon état pour être donnés, il faut les déposer dans les bornes à textiles présentes sur tout le territoire Meuse Grand Sud.

BON À SAVOIR : Plus de la moitié (58,5 %) d'entre eux seront réutilisés, revendus en friperie, ou distribués à des associations. Le reste sera recyclé. Coupés en chiffons, retissés pour faire de nouveaux vêtements...

ERREUR DE TRI N°7 :

Les bidons de pétrole ou pots de peinture

- > Ce sont effectivement des emballages en plastique ou en métal. Cependant, ils n'ont pas servi pour des produits alimentaires (boissons, huile...), d'hygiène (produit vaisselle, eau de javel...) ou de beauté (shampooing, gel douche, dentifrice...)

BON À SAVOIR : Leur contenu ayant été toxique, il faut déposer ces déchets en déchèterie.

WEB USAGER

Le « Web Usager », disponible sur le site Internet www.meusegrandsud.fr, vous permet de gérer vos informations dématérialisées et faciliter la communication avec le Service Ordures Ménagères.

Il permet un accès plus rapide aux informations et documents administratifs et offre également la possibilité de réaliser un panel de démarches en ligne : suivi des levées de vos bacs (ordures ménagères), déclaration d'un changement de situation (changements dans votre foyer, vos dernières

demandes...), demande de nouveau bac (cassé, volé, bac temporaire pour les manifestations, nouvelle dotation pour les professionnels).

SIMULATEUR TEOMi : MA FACTURE

Le simulateur TEOMi, vous donne la possibilité d'estimer le montant de votre facture.

Pour rappel, votre TEOMi est basée sur deux éléments :

- la valeur locative du logement, c'est la part FIXE ;
- le nombre de levées de votre bac, c'est la part VARIABLE ou « incitative ».

Attractivité et Tourisme

Les équipements structurants

L'Agglomération a la charge de la « promotion du tourisme ». Un axe essentiel du projet de territoire, qu'elle co-construit et partage avec les professionnels du secteur.

L'OFFRE EN EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le tourisme est un secteur économique essentiel pour notre Agglomération. Et, nous avons mobilisé l'ensemble des acteurs du secteur afin de faire de la destination "Agglomération Meuse Grand Sud", une référence majeure en Meuse et en Région Grand Est ! Découvrez, ci-dessous, les équipements touristiques de la Communauté d'Agglomération.



1



2



3



4



5



6



7

LES CAMPINGS

Nous avons deux campings classés en 2 étoiles sur le territoire, ouverts du 1^{er} mai au 30 septembre 2023.

1 Camping du château ★★

Rue Jean Bernard
55000 Bar-le-Duc

Situé au cœur du parc du château de Marbeaumont, le camping est dans un cadre agréable et à proximité du centre-ville. L'accueil a lieu de 8h à 12h et de 16h à 20h.

Tél. : 03 29 79 11 13

2 Camping le chartel ★★

47 rue des États-Unis
55500 Ligny-en-Barrois

Le camping est entièrement rénové, il est semi-ombragé. Situé à proximité du cœur de ville et des services, il est accessible rapidement et facilement. Ligny-en-Barrois est labellisée « Village Étape ». L'accueil a lieu de 8h à 12h et de 16h à 20h et le camping est accessible 24h/24.

Tél. : 03 29 78 06 15

5 LE RELAIS NAUTIQUE Ligny-en-Barrois

Accolé au canal de la Marne au Rhin, c'est un plan d'eau de 6 000 m². Il comporte un quai d'accostage, des sanitaires, un espace parking et une aire d'accueil pour les campings-cars.

Tél. : 06 74 39 57 56

LES AIRES DE SERVICES ET DE STATIONNEMENT

Période d'ouverture : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

6 Bar-le-Duc Rue du Débarcadère

Située le long du canal de la Marne au Rhin, l'aire propose des services payants (jetons) et un stationnement gratuit.

Tél. : 07 85 09 69 74

7 Ligny-en-Barrois Rue Jean Willemart

Située à proximité du camping et accessible 24h/24 toute l'année, elle offre un niveau de service de qualité pour les commerces et propose des prestations touristiques pour répondre aux attentes des visiteurs. Stationnement gratuit.

Tél. : 03 29 78 06 15

Quelques aires communales sont aussi accessibles sur le territoire.

LES HALTES FLUVIALES

4 Fains-Véel – 6 rue du Stade

Le port de plaisance est situé à proximité du centre-ville et des commerces. Il offre un cadre agréable et calme.

Tél. : 03 29 79 11 13

3 Bar-le-Duc – Rue du Débarcadère

Idéalement située à proximité du centre-ville, elle offre un accès facile à l'ensemble des services à pied ou à vélo !

Tél. : 07 85 09 69 74

Bilan touristique 2022 : le grand retour des visiteurs

Le rayonnement de notre territoire passe naturellement par la qualité et la diversité des équipements touristiques de Meuse Grand Sud. (campings, aires de services et haltes fluviales). L'Office de Tourisme est chargé de leur gestion.

Un résultat à la hauteur de notre engagement

De nombreux efforts ont été entrepris depuis quelques années pour redonner une image qualitative et professionnelle des campings, aires de services et haltes fluviales du territoire. Le classement en 2** du camping de Bar-le-Duc et du site de Ligny-en-Barrois est le résultat de cet engagement.

En 2022, ce ne sont pas moins de **6 119 touristes** qui ont été accueillis dans les équipements touristiques (campings, aires de services et haltes fluviales) au cours de la saison, enregistrant ainsi une fréquentation record.



Les aires de services

Nous avons accueilli **1 919 touristes** sur les aires de services de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois pour l'année 2022. Concernant le profil des visiteurs, les camping-caristes issus d'autres régions préfèrent l'aire de services de Ligny-en-Barrois en raison de l'attractivité de son environnement : espace ombragé avec tables de pique-nique. Le site de Bar-le-Duc, accueille surtout une clientèle originaire du Grand Est.

Les haltes fluviales et relais nautique

La fermeture des écluses par VNF (Voie Navigable de France) courant juillet dernier, a eu un impact important sur la fréquentation. Une baisse de 25 % a été remarquée en 2022 avec :

- **91 personnes et 389 nuitées** sur la halte fluviale de Bar-le-Duc,
- **75 personnes et 153 nuitées** sur le relais nautique de Ligny-en-Barrois.

Les campings Meuse Grand Sud

Une fréquentation record pour l'année 2022, jamais enregistrée au cours des 10 dernières années, en accueillant **4 034 personnes** contre **2 148 personnes** en 2021 et **5 592 nuitées** contre **3 052** en 2021.

Le camping du « Château » accueille une clientèle étrangère (73,5 %) et le camping « Le Chartel » accueille une majorité de français (58 %).

Point essentiel : la qualité de l'environnement, la propreté des lieux et l'accueil sont particulièrement appréciés.

Un BILAN positif pour notre territoire

L'année 2022 avec **6 119 touristes** a connu une fréquentation record notamment en raison d'une forte affluence dans les campings Meuse Grand Sud.

Cet engouement s'explique pour plusieurs raisons :

- les investissements réalisés par Meuse Grand Sud au cours de ces dernières années qui permettent de proposer un équipement de qualité,
- une reconnaissance et une visibilité accrue grâce au classement 2 étoiles des 2 campings,
- un personnel accueillant et formé à l'offre touristique,
- la propreté des sanitaires et la tenue des espaces,
- l'évolution de notre société avec des clientèles de plus en plus à la recherche de mode d'hébergement sobre et d'un retour à la nature.

Il y a une complémentarité sur les équipements : une majorité de campeurs à Bar-le-Duc et une majorité de camping-caristes à Ligny-en-Barrois.



**OFFICE DE TOURISME SUD MEUSE
BAR-LE-DUC:
7, RUE JEANNE D'ARC.**

TÉL. : 03 29 79 11 13

LIGNY-EN-BARROIS : 7, RUE DE L'ASILE.

TÉL. : 03 29 78 06 15

SITE INTERNET: WWW.

TOURISMEBARLEDUCSUDMEUSE.FR/

QUELQUES CHIFFRES :

4 034

CAMPEURS À BAR-LE-DUC
ET LIGNY-EN-BARROIS

1 919

CAMPING-CARISTES
SUR LES AIRES DE SERVICES

91

PLAISANCIERS SUR LES HALTES DE
BAR-LE-DUC, FAINS-VÉEL ET LIGNY-EN-BARROIS

53 %

DE FRÉQUENTATION
ÉTRANGÈRE

Cet été, partez à la (re)découverte du territoire de l'Agglomération

En solo, en famille ou entre amis ? Les sentiers pédestres, les itinéraires cyclables ou équestres et les parcours découvertes de l'agglomération n'attendent que vous ! Notre territoire ne manque pas d'atouts pour vous faire voyager au cœur de l'Agglomération Meuse Grand Sud !

DES CIRCUITS DE RANDONNÉE PÉDESTRE BALISÉS !

La Communauté d'Agglomération a missionné l'Office de Tourisme en 2018, pour remettre en état ses circuits de randonnée pédestre.

L'objectif : faire (re)découvrir les paysages et le patrimoine de notre territoire aux habitants et à nos visiteurs.

Ainsi, 6 boucles de randonnées de 3,5 à 18 km ont été balisées en partenariat avec l'association « Les Trotte-Voyottes », avec le soutien financier du programme Leader et sont entretenues annuellement.

Le banc de Guédonval

Départ de Bar-le-Duc
(83-83 bis rue de Véel)
3,5 km
Difficulté : MODÉRÉ

Sainte-Genève

Départ de Loisey
(32 Grande Rue)
11 km
Difficulté : FACILE

Val d'Ornain

Départ de Fains-Véel
(21 rue du Stade)
14 km
Difficulté : FACILE

Le belvédère

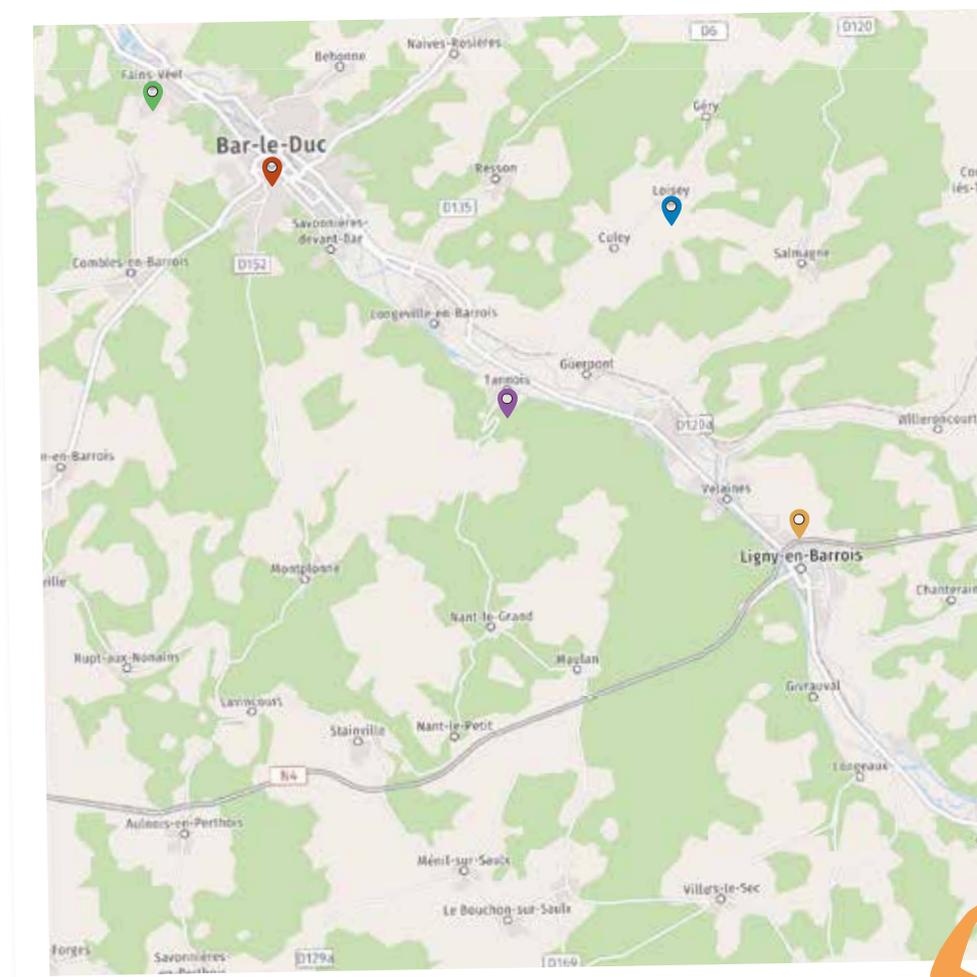
Départ de Tannois
(3 rue Edmond Gillot)
9,5 km
Difficulté : MODÉRÉ

Bienheureux Pierre

Départ de Ligny-en-Barrois
(place de la République)
18 km
Difficulté : FACILE

Le golf

Départ de Véel
(28 rue de l'Église)
12,5 km
Difficulté : FACILE



Deux parcours thématiques viennent compléter cette offre

Le parcours de santé (jalonné d'agrès)

Départ de Bar-le-Duc
(forêt du Haut-Juré)
1,8 km, 2 km et 2,5 km
Difficulté : FACILE

Circuit de la Cité des Leuques (jalonné de panneaux d'informations)

Départ de Saint-Amand-sur-Ornain
(40 Grande Rue)
3,6 km
Difficulté : FACILE

NOUVEAU





UNE OFFRE DE VISITES QUI S'ADAPTE !

Deux kits de visite destinés à la famille permettent une découverte récréative de nos cités.

- « **Firmin le grain de raisin** » à Bar-le-Duc.

Conçu à partir d'une énigme scénarisée et adaptée à la ville de Bar-le-Duc, ce jeu se présente sous la forme d'un kit : le sac de mission du petit journaliste enquêteur rassemble plusieurs objets dont un carnet de route permettant aux enfants de franchir les différentes étapes et de résoudre les énigmes.

- « **Philémon le hérisson** » à Ligny-en-Barrois.

Au départ du Bureau d'Information Touristique de Ligny-en-Barrois, suivez les énigmes et les diverses activités proposées dans le livret, et peut-être parviendrez-vous à découvrir le secret de Philémon ! Au cours de chaque étape, des explications vous seront fournies et, de plus, des jeux bonus sont disponibles à la fin du livret et réalisables à la maison !

D'autres circuits patrimoine sont à votre disposition pour la découverte des centres urbains.

Circuit patrimoine long de Bar-le-Duc

Départ Office de Tourisme

3,9 km

Difficulté : FACILE

Circuit patrimoine court de Bar-le-Duc (découverte quartier Renaissance)

Départ 20 rue Gilles de Trèves

1 km

Difficulté : FACILE

Circuit Ville d'arrière-front

Départ Office de Tourisme

3,7 km

Difficulté : FACILE

Circuit de Marbeaumont

Départ de Médiathèque

2,4 km

Difficulté : FACILE

Circuit patrimoine de Ligny-en-Barrois

Départ Jean Willemart (relais nautique)

4 km

Difficulté : FACILE

SUIVEZ LES FLÈCHES À LIGNY-EN-BARROIS !

Initié par la Ville de Ligny-en-Barrois et en partenariat avec le programme européen Leader, un circuit touristique a été balisé dans le centre-ville avec des flèches en bronze au sol, qui permettent de matérialiser l'itinéraire. Au départ du relais nautique, ce circuit propose une promenade de 4 km à travers les rues de la cité des Luxembourg en passant par les principaux points d'intérêt touristique de la ville dont la Tour Valéran.

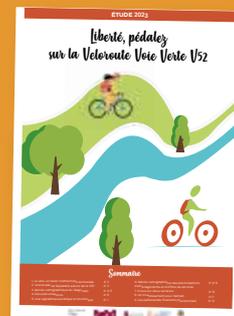
L'ENGAGEMENT D'UNE STRATÉGIE AUTOUR DE LA PRATIQUE DU VÉLO

En France comme sur notre territoire, la pratique du véloroute est en forte évolution et encourage plus que jamais les collectivités à mettre en place une politique offensive et structurée. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, l'Office de Tourisme Sud Meuse, le PETR du Pays Barrois et les 2 autres collectivités du sud meusien ont défini un cadre d'orientations cyclable pour la période 2021-2026. Une priorité a été donnée à l'optimisation et l'aménagement de la V52, colonne vertébrale pour les déplacements sur le territoire.

Véloroute Voie Verte V52 : un projet de territoire ambitieux.

Inscrite au schéma national des Véloroutes Voie Verte, la V52 relie actuellement Fains-Véel à Saint-Amand-sur-Ornain et offre un linéaire prévisionnel de 84 km sur l'ensemble du sud meusien en se raccordant à la Marne et aux Vosges.

De par son tracé le long du Canal de la Marne au Rhin, la V52 offre également l'opportunité de répondre à des besoins de déplacements du quotidien que ce soit pour se rendre au travail, faire ses courses, rendre visite à des proches ou se rendre dans les grands équipements scolaires, sportifs et culturels du territoire. À partir de cet axe structurant, il s'agira dans un second temps, de déployer un maillage complémentaire pour couvrir l'ensemble du sud meusien et de proposer des services adaptés à la pratique du vélo.



Pour tout comprendre sur l'état d'avancement des réflexions de la V52 en 2'30



Rejoignez la communauté facebook « pédalez dans le sud meusien »



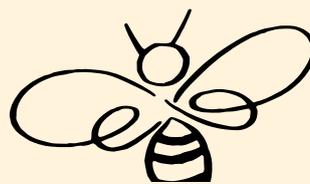
Pourquoi les abeilles sont indispensables ?

Des insectes indispensables à la pollinisation

En passant d'une fleur à l'autre, les abeilles aident les plantes à se reproduire. En butinant, elles transportent de minuscules parties mâles et femelles qu'elles déposent sur d'autres fleurs. Elles contribuent à ce que l'on appelle la biodiversité. C'est-à-dire le nombre important d'espèces vivantes, qu'elles soient animales ou végétales. Les fleurs deviennent des fruits grâce au travail du vent et des abeilles « pollinisatrices ».

Pourquoi sont-elles en danger ?

En Europe, en Amérique du Nord ou en Asie, les populations d'abeilles baissent. En moins de dix ans, sur le continent européen 30 à 40 % de ces insectes ont disparu. La disparition des abeilles est dû à un ensemble de facteurs. La cause principale de cette disparition, est l'être humain. Mais, c'est aussi, à cause de la diminution de leur habitat, la dégradation des écosystèmes, la destruction ainsi que le remplacement des forêts et des champs par des cultures. Les produits chimiques, utilisés dans l'agriculture, les intoxiquent. Un terrible prédateur, le frelon asiatique, fait aussi beaucoup de dégâts.



Il n'y a qu'une sorte d'abeille ?
NON



On compte 20 000 espèces différentes dans le monde entier et environ 1 000 en France. Il en existe deux types que l'on peut distinguer : les abeilles domestiques et les abeilles sauvages. Physiquement, on peut les différencier d'une façon assez simple. Les abeilles domestiques sont plus poilues que les abeilles sauvages.

Comment les protéger ?

Le premier geste est de supprimer les produits chimiques et nocifs dans son jardin ou sur son balcon. On peut aussi planter des fleurs différentes, très riches en pollen et en nectar, qui attirent et nourrissent les abeilles. C'est ce que font l'équipe municipale et les jardiniers de la Ville de Bar-le-Duc en choisissant les fleurs, appelées mellifères, que l'on voit pousser. Nous sommes en zéro phyto ! Avec une gestion « protection biologique intégrée », ils ont éliminé tous les désherbants chimiques dans les parcs et jardins. Ils ont installé des ruches dans la serre municipale, et créé des hôtels à insectes dans les écoles et dans plusieurs points de la ville. À certains endroits, ils laissent aussi des troncs au sol ou des arbres où des abeilles sauvages et d'autres insectes peuvent se nourrir et habiter. Et ils font aussi de la fauche tardive pour favoriser la biodiversité !

Tu peux avoir plus d'information ici



Horaires d'ouverture

CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC

ÉTÉ 2023 : DU 10 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE

Tél. 03 29 79 09 06

MARDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

MERCREDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

JEUDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

VENDREDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

SAMEDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

DIMANCHE de 9h à 13h00

CENTRE NAUTIQUE DE LIGNY-EN-BARROIS

ÉTÉ 2023 : DU 10 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE

Tél. 03 29 78 43 15

MARDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

MERCREDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

JEUDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

VENDREDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

SAMEDI de 11h30 à 13h30 et de 15h à 19h00

DIMANCHE de 9h à 13h00

LE MUSÉE BARROIS

Fermé au public.

Dans un souci de préserver au mieux le patrimoine, d'engager un vaste chantier des collections sur les 30 000 œuvres que compte le Musée, l'établissement est fermé au public. Des travaux sont programmés pour redonner toute sa beauté à l'ancien château des ducs de Bar. Ils seront aussi l'occasion de repenser le Musée barrois pour en faire un musée moderne, accueillant, pédagogique, un musée du XXI^e siècle, lieu de rencontre, de transmission et d'échanges. Durant cette période de fermeture, le Musée barrois poursuit ses missions de médiation auprès de tous les publics à travers des actions hors les murs et numériques. Animations, mise en ligne des collections et projets à la carte sont au programme. Retrouvez l'actualité sur le site internet meusegrandsud.fr et les réseaux sociaux.

Facebook : @museebarrois

Contact : musee@meusegrandsud.fr

MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

POUR LA PÉRIODE DU 11 JUILLET AU 12 AOÛT INCLUS

Tél. 03 29 79 09 38

MARDI, JEUDI ET VENDREDI 9h30 à 12h30

MERCREDI ET SAMEDI 10h à 17h

MÉDIATHÈQUE DE LIGNY-EN-BARROIS

POUR LA PÉRIODE DU 11 JUILLET AU 12 AOÛT INCLUS

MARDI, JEUDI, VENDREDI 10h à 12h

MERCREDI ET SAMEDI 10h à 12h et 14h à 17h

Toute l'actualité des médiathèques sur mediatheques.meusegrandsud.fr et sur

Facebook @mediathequesmeusegrandsud

Service Environnement Ordures Ménagères Hydraulique

Tél. 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

LUNDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

MARDI de 8h30 à 12h

MERCREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

JEUDI de 8h30 à 12h

VENDREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

SORTIE DES POUBELLES

Les bacs d'ordures ménagères ou de tri sont à sortir pour 19h, les poignées des bacs côté route.

À NOTER

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler. Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service Ordures Ménagères.

FACTURATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.

Paiement d'une facture, demande d'échéancier, relance :

voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

Les déchèteries

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Bar-le-Duc

LUNDI de 13h30 à 18h30

MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

JEUDI de 13h30 à 18h30

VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

DIMANCHE de 9h à 12h

Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 18h00

JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

DIMANCHE

de 9h à 12h

Ressourcerie de Bar-le-Duc face à la déchèterie

Magasin :

Du mardi au vendredi

de 13h à 16h30

Le samedi

de 10h à 12h et de 13h à 16h

Pour les dépôts :

Du mardi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h à 16h

Le samedi

de 10h à 12h et de 13h à 16h

LA BARROISE

Retrouvez l'ensemble des événements organisés à La Barroise sur :

www.labarroise.fr

et Facebook @labarroise

Si vous souhaitez organiser un événement à La Barroise, contactez : culture@barleduc.fr

Pour suivre l'actualité du centre nautique, de la médiathèque, du musée et de La Barroise, vous pouvez consulter le site internet : www.meusegrandsud.fr dans la rubrique VIVRE/VOS LOISIRS et dans la rubrique LA BARROISE.

2023

08.09.2023 - 20H30 **SHOW MUSICAL / CONCERT**

VIBE DE 1970 À 2023

20.09.2023 - APRÈS-MIDI **JUDO**

**ITINÉRAIRE
DES CHAMPIONS**

21.10.2023 **CONCERTS / FESTIVAL**

PUNK FOR RÊVEUR

27.10.2023 **LOISIRS**

01.11.2023

COUPE DE FRANCE DE TAROT

05.11.2023 - 14H30 **SPECTACLE**

**CHANTAL GOYA,
SUR LA ROUTE ENCHANTÉE**

11.11.2023 - 20H **CINÉ-CONCERT**

**CLAUDE LELOUCH, LE CINÉ
SPECTACLE SYMPHONIQUE**

17.11.2023 **SPECTACLE**

ACB, LA NOUVELLE SAISON

25.11.2023 **SALON JEUX VIDÉOS**

GAMING DAY

01.12.2023 - 18/23H **SALON**

02.12.2023 - 10/20H

03.12.2023 - 10/19H

**MERRY CHRISTMAS
TATOO SHOW**

05.12.2023 - 20H **CONCERT**

RENAUD, DANS MES CORDES

08.12.2023 - 20H **THÉÂTRE COMÉDIE**

**C'EST DÉCIDÉ,
JE DEVIENS UNE CONNASSE**

2024

25.01.2024 - 20H **CONCERT**

STEPHAN EICHER, ET VOILÀ !

04.02.2024 - 17H30 **CONCERT**

THE RABEATS

07.02.2024 - 20H **BALLET & ORCHESTRE**

CASSE-NOISETTE

23.03.2024 **SALON**

24.03.2024

SALON DU LIVRE

12.04.2024 **THÉÂTRE COMÉDIE**

L'ARNAQUEUSE

25.04.2024 - 20H **SPECTACLE HUMOUR**

AHMED SYLLA

14.05.2024 - 20H **CONCERT**

**LES COMÉDIES MUSICALES
LA TOURNÉE OFFICIELLE**